

CHAPITRE 5 TARIFICATION ET DÉLAIS

ARTICLE 5.1 TARIFICATION ET DÉLAIS D'ÉMISSION

Sous réserve des articles 5.2 et 5.3, le délai d'étude des demandes d'émission des permis et des certificats de même que la tarification reliée aux différents permis et certificats sont indiqués aux tableaux 1 et 2. Le délai pour l'émission d'un permis ou d'un certificat est évalué à compter de la journée où l'ensemble des documents requis, selon la nature de la demande, sont déposés au fonctionnaire désigné de la *municipalité*.

Tableau 1

NATURE DU PERMIS		DÉLAI (JOURS)	COÛTS
Construction	Usage résidentiel <ul style="list-style-type: none"> • par <i>logement</i> • maximum 	40	225 \$ 800 \$
	Agrandissement, groupe résidentiel <ul style="list-style-type: none"> • travaux de moins de 50 000 \$ • travaux de 50 000 \$ à 100 000 \$ • travaux de plus de 100 000 \$ 	40	50 \$ 75 \$ 130 \$
	Autres usages (nouvelles <i>constructions</i> ou <i>agrandissements</i>) <ul style="list-style-type: none"> • travaux de moins de 50 000 \$ • travaux de 50 000 \$ à 200 000 \$ • travaux de 200 000 \$ à 500 000 \$ • travaux de 500 000 \$ à 800 000 \$ • travaux de plus de 800 000 \$ 	40	75 \$ 150 \$ 300 \$ 500 \$ 1000 \$
	Rénovations <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 \$ à 10 000 \$ • de 10 000 \$ à 50 000 \$ • plus de 50 000 \$ 	40	20 \$ 35 \$ 70 \$

	Remise	40	25 \$
	Garage	40	60 \$
	Autres bâtiments accessoires	40	25 \$
Lotissement			
	• premier lot	40	50 \$
	• par lot additionnel		25 \$
	Installation septique	40	40 \$
	Piscine creusée	40	50 \$

Tableau 2

NATURE DU CERTIFICATS	DÉLAI (JOURS)	COÛTS
Ouverture d'un établissement	40	20 \$
Déplacement d'un bâtiment	40	25 \$
	principal	5 \$
	accessoire	
Piscine hors terre	30	25 \$
Clôture ou muret	30	20 \$
Vente de garage	5	5 \$
Enseigne	40	30 \$
	permanente	

	temporaire	20	10 \$
Travaux d'aménagement dans la rive ou le <i>littoral</i>		40	50 \$
Coupe forestière	Un arbre 5\$ Coupe sélective	20	Max 10 \$ 20 \$
Utilisation de la voie publique		20	gratuit
démolition	<i>bâtiment principal</i>	40	30 \$
	<i>bâtiment accessoire</i>	20	10 \$
Réparation, entretien, moins de 2 000 \$		20	gratuit
Opération d'un chenil (adopté le 5 juillet 2001)		40	150\$/an
Modification d'un PAE existant		40	650 \$